



2014 Année Internationale de l'Agriculture Familiale  
NOURRIR LE MONDE, SOIGNER LA PLANÈTE

## Dossier

### Année Internationale de l'Agriculture Familiale 2014

Internationalen Jahr der bäuerlichen Familienbetriebe

Anno Internazionale dell'Agricoltura Familiare

Onn Internaziunal dals Manaschis da Famiglia Purils



Comité suisse, Année Internationale de l'Agriculture Familiale 2014

Contact: Union Suisse des Paysans, Laurstrasse 10, 5201 Brugg

## Sommaire

Les faits essentiels en bref .....	3
1. L'Année internationale de l'Agriculture Familiale 2014 .....	4
1.1. Au niveau international .....	4
1.2. Activités en Suisse .....	4
1.3. Objectifs, points forts et messages en Suisse .....	7
2. Les exploitations paysannes familiales .....	9
2.1. Définition .....	9
2.2. Le rôle des exploitations paysannes familiales .....	11
2.3. Les prestations des exploitations paysannes familiales .....	12
2.4. Développements .....	13
2.5. Défis .....	15
2.6. Les possibilités d'action .....	16
3. Informations pratiques .....	17
3.1. Soutien de projets régionaux par le comité national .....	17
3.2. Projets nationaux et calendrier 2014 .....	18
3.3. Idées de projets régionaux .....	22
Sources bibliographiques .....	23
Figure 1 : Organigramme du comité suisse .....	5
Figure 2 : Dimensions régionale/nationale et intérieure/extérieure des projets nationaux .....	6
Figure 3 : Dimensions de la définition de l'exploitation familiale .....	9
Figure 4 : Agenda 2014 .....	20
Tableau 1 : Comparaison des exploitations paysannes familiales et des exploitations industrielles et publiques .....	9

Coordonnées:

Union suisse des Paysans, Laurstrasse 10, 5201 Brugg

Tel. 056 462 51 11 oder [info@sbv-usp.ch](mailto:info@sbv-usp.ch)

## Les faits essentiels en bref

L'ONU a proclamé 2014 Année internationale de l'agriculture familiale, suite à une initiative du Forum Rural Mondial (FRM) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

En Suisse, un comité s'est formé afin de préparer les activités liées à cette année. Participent aux travaux préparatoires :

Associations et ONG :

- Union suisse des paysans (USP)
- Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)
- Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF)
- HELVETAS Swiss Intercooperation
- SWISSAID

Recherche, vulgarisation et information :

- Landwirtschaftlicher Informationsdienst (LID)
- AGRIDEA
- Agroscope

Observateurs de l'administration fédérale :

- Office fédéral de l'agriculture (OFAG)
- Direction du développement et de la coopération (DDC)

Le comité a défini les objectifs suivants pour Année internationale de l'agriculture familiale :

- rendre compte de l'importance des exploitations paysannes familiales ;
- dégager des perspectives porteuses d'avenir pour le développement pour les exploitations paysannes familiales.

Il est prévu de véhiculer les **messages** suivants :

- l'approvisionnement de la population locale en aliments de consommation quotidienne est principalement assuré par les exploitations paysannes familiales ;
- les exploitations paysannes familiales étant transmises d'une génération à l'autre, celles-ci sont garantes des trois piliers de la durabilité (écologie, économie, social) ;
- les exploitations paysannes familiales sont synonymes de multifonctionnalité et de diversité, ce qui constitue une voie d'avenir et permet de maîtriser les risques.

Le présent document donne des informations de fond à toutes les personnes intéressées par l'Année internationale de l'agriculture familiale et peut servir de base pour réaliser ses propres activités. Les deux premiers chapitres s'intéressent aux exploitations paysannes familiales et à l'Année internationale **en termes de contenus**. Le troisième chapitre fournit des indications pratiques qui sont censées faciliter la réalisation de projets.

# 1. L'Année internationale de l'Agriculture Familiale 2014

## 1.1. Au niveau international

En raison de l'importance que revêtent, dans le monde entier, les exploitations paysannes familiales au niveau de la production alimentaire durable et de la sécurité alimentaire, le Forum Rural Mondial a suggéré, en 2010, de proclamer une année consacrée à cette thématique. Celle-ci offre une occasion unique de créer des instruments qui permettront, à moyen et long terme, un développement durable des exploitations paysannes familiales sur tous les continents (FRM, 2009). La proposition a reçu le soutien de la FAO et, en décembre 2011, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2014 Année internationale de l'agriculture familiale (AIAF) (FAO, 2012). L'initiative peut compter sur le soutien de 360 organisations de la société civile et du secteur agricole dans le monde entier (campagne AIAF, 2013).

L'approche de l'AIAF 2014 proposée par le FRM (2009) doit reposer sur une démarche positive et dynamisante. Il s'agit de montrer à la société non seulement les défis et difficultés auxquels se heurtent les exploitations paysannes familiales, mais aussi leur contribution, réelle et potentielle, à l'alimentation mondiale, à la lutte contre la pauvreté et à la réalisation des « Objectifs du Millénaire pour le développement ».

Le principal objectif de l'AIAF 2014 est de lancer des programmes politiques axés sur le développement durable de systèmes agricoles basés sur des structures familiales dans tous les pays. L'Année internationale doit contribuer à la lutte contre la pauvreté et promouvoir la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire (FRM, 2009).

Vous trouverez de plus amples informations concernant la campagne internationale sur [www.familyfarmingcampaign.net](http://www.familyfarmingcampaign.net).

## 1.2. Activités en Suisse

Début 2012, le Groupement suisse pour les régions de montagne et l'Union suisse des paysans ont décidé de s'allier à d'autres organisations à l'occasion de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale. Le cercle des parties prenantes s'est élargi entre-temps. Les organisations suivantes, dont l'activité se concentre avant tout sur les intérêts des exploitations paysannes familiales en Suisse ou à l'étranger, sont associées aux travaux préparatoires.

Associations et ONG :

- Union suisse des paysans (USP)  
Contact : Francis Egger, [francis.egger@sbv-usp.ch](mailto:francis.egger@sbv-usp.ch)  
Sandra Helfenstein, [sandra.helfenstein@sbv-usp.ch](mailto:sandra.helfenstein@sbv-usp.ch)  
Beat Rööfli, [beat.roosli@sbv-usp.ch](mailto:beat.roosli@sbv-usp.ch)
- Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)  
Contact : Jörg Beck, [joerg.beck@sab.ch](mailto:joerg.beck@sab.ch)
- Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF)  
Contact : Yvonne Grendelmeier, [yvonne@zizerser.ch](mailto:yvonne@zizerser.ch)
- HELVETAS Swiss Intercooperation  
Contact : Peter Schmidt, [peter.schmidt@helvetas.org](mailto:peter.schmidt@helvetas.org)

- SWISSAID  
Contact : Tina Goethe, t.goethe@swissaid.ch

## Recherche, vulgarisation et information :

- Landwirtschaftlicher Informationsdienst (LID)  
Contact : Jürg Rindlisbacher, juerg.rindlisbacher@lid.ch
- AGRIDEA  
Contact : Esther Thalmann, esther.thalmann@agridea.ch
- Agroscope  
Contact : Ruth Rossier, ruth.rossier@agroscope.admin.ch

## Observateurs de l'administration fédérale :

- Office fédéral de l'agriculture (OFAG)  
Contact : Dominique Kohli, dominique.kohli@blw.admin.ch
- Direction du développement et de la coopération (DDC)  
Contact : Markus Bürli, markus.buerli@deza.admin.ch

Le comité suisse est structuré selon l'organigramme suivant :

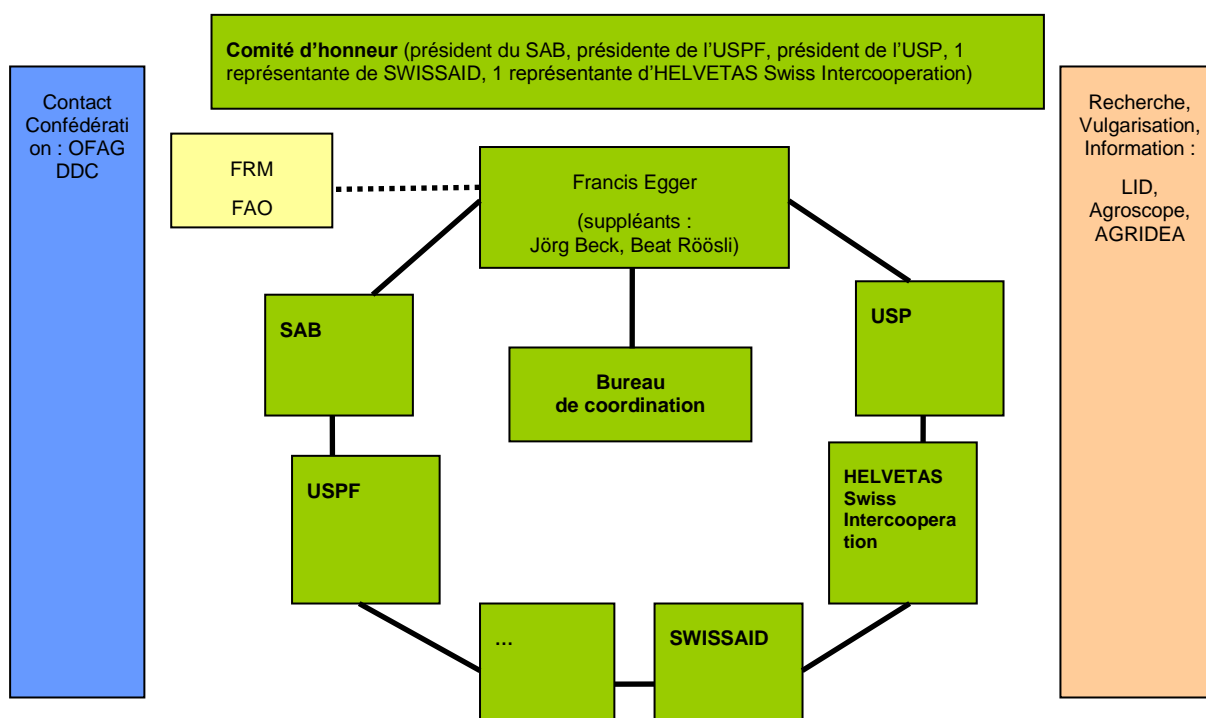


Figure 1 : Organigramme du comité suisse

La vision commune est de rendre compte de l'importance des exploitations paysannes familiales, que ce soit en Suisse ou dans le monde entier, et de dégager des perspectives porteuses d'avenir pour leur développement. Dans ce contexte, l'information et la sensibilisation de la population figureront au premier plan. Au vu de l'évolution de la société et de l'économie, il convient aussi de réfléchir au rôle que les exploitations familiales

pourront jouer à l'avenir, aussi bien dans la vie sociale et économique que dans le développement durable dans les zones rurales (SAB / USP, 2012).

Le comité considère qu'il a pour mission première de susciter un large débat et d'inciter à la participation, de mettre en contact les milieux intéressés et de coordonner les actions individuelles de ceux-ci. Les organisations resteront ainsi libres de réaliser leurs propres actions en fonction de leur domaine d'activité spécifique et d'utiliser des canaux déjà existants (publications, conférences, etc.) à l'occasion de l'Année internationale de l'agriculture familiale. Une collaboration pourra se concrétiser dans les domaines où des dénominateurs communs se font jour entre les organisations (SAB / USP, 2012).

En janvier 2013, le comité a organisé un atelier avec des agricultrices et des agriculteurs, dans le cadre duquel la base paysanne a défini les thématiques prioritaires de l'Année internationale de l'agriculture familiale 2014 en Suisse. Cette journée a aussi permis de recueillir des idées d'activités. Les organisations représentées au comité ont discuté ces propositions ainsi que leurs propres idées, puis elles se sont mises d'accord sur diverses activités qu'elles entendent réaliser au niveau national en 2014 (voir chapitre 3). Le comité national se féliciterait que des projets voient le jour et soient réalisés au niveau régional également. Les manières de soutenir les promoteurs d'initiatives régionales sont présentées au troisième chapitre.

Les activités qui auront lieu en 2014 comportent deux dimensions distinctes. D'une part, elles pourront avoir lieu tant au niveau national qu'au niveau régional et, de l'autre, elles différeront en fonction de leur public cible. Certains projets s'adressent à l'extérieur (c'est-à-dire au grand public) et d'autres à l'intérieur (c'est-à-dire à l'agriculture). Les projets prévus (au même titre que les objectifs fixés) peuvent être classés comme suit en fonction de leurs divers niveaux :

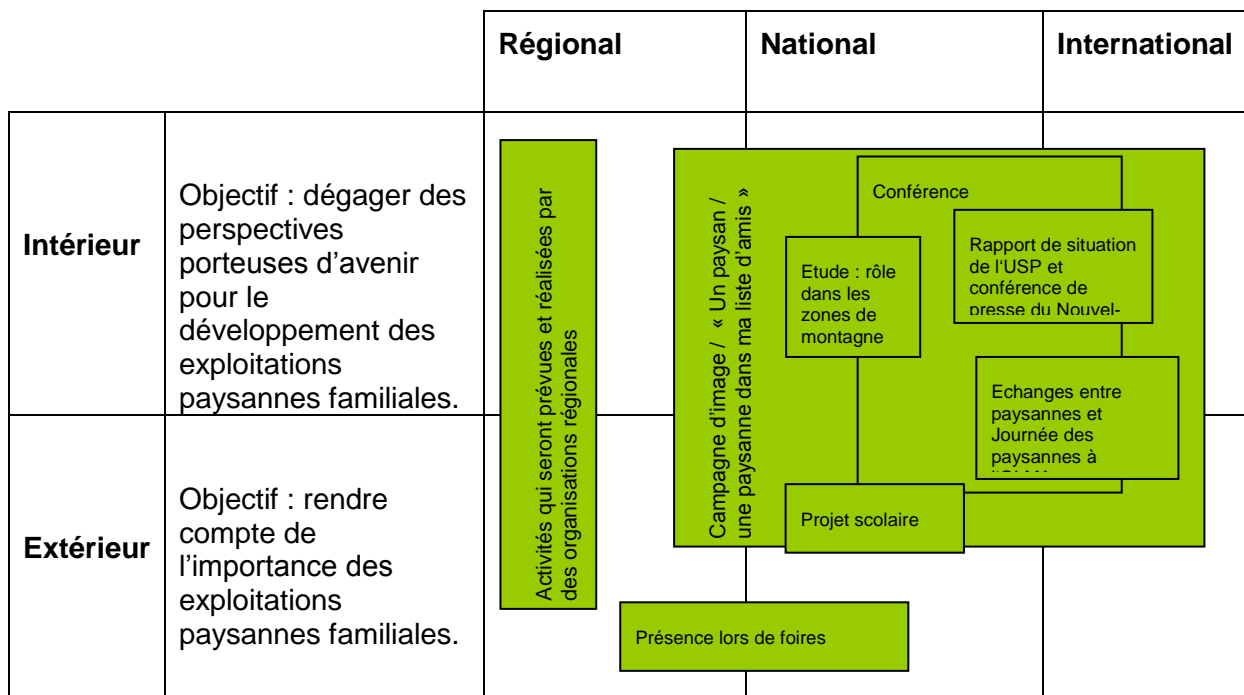


Figure 2 : Dimensions régionale / nationale et intérieure / extérieure des projets nationaux



### **1.3. Objectifs, points forts et messages en Suisse**

Le comité a défini les **objectifs** de l'Année internationale de l'agriculture familiale comme suit pour la Suisse :

- rendre compte de l'importance des exploitations paysannes familiales.
- dégager des perspectives porteuses d'avenir pour le développement des exploitations paysannes familiales.

Les **thématiques prioritaires** de l'Année internationale en Suisse sont :

#### **1. Les exploitations paysannes familiales approvisionnent la population**

L'approvisionnement de la population locale en aliments de première nécessité est principalement assuré par les exploitations paysannes familiales. En Suisse, ces dernières sont par ailleurs garantes du haut niveau de la qualité et de la sécurité alimentaire, ainsi que d'une production écologique et respectueuse des animaux.

#### **2. Les exploitations paysannes familiales sont garantes de la durabilité**

Comme elles sont transmises d'une génération à l'autre, les exploitations paysannes familiales sont garantes des trois piliers de la durabilité (écologie, économie, social). L'exploitation durable des ressources est essentielle pour la pérennité de ces exploitations. Les ressources naturelles ne sont pas disponibles en quantités illimitées. On ne peut pas multiplier ou renouveler le sol sur lequel les familles paysannes produisent. Si une génération entend remettre l'exploitation à la suivante, elle est donc tenue de prêter une grande attention à l'exploitation des ressources.

#### **3. Les exploitations paysannes familiales transmettent des valeurs**

De nombreuses traditions plongent leurs racines dans l'agriculture. Ces traditions sont maintenues jusqu'ici par les exploitations paysannes familiales, qui accordent également une importance énorme à des valeurs comme la cohésion, la solidarité et l'esprit de famille.

#### **4. Les exploitations paysannes familiales produisent également d'autres prestations pour la population**

Les exploitations paysannes familiales entretiennent, façonnent et préservent le paysage. Ce faisant, elles fournissent un précieux travail en faveur de l'écologie en préservant, par exemple, les biotopes et, partant, la biodiversité.

Par ailleurs, les exploitations paysannes familiales jouent un rôle important dans l'occupation décentralisée du territoire et la vitalité des zones rurales. En créant de la valeur ajoutée, les paysans génèrent également des emplois à la campagne et mettent ainsi un frein à l'exode rural en direction des villes et des agglomérations.

En Suisse, ces prestations de l'agriculture en faveur de la collectivité sont définies par la Constitution fédérale.

#### **5. Les exploitations paysannes familiales sont un modèle d'entreprise d'avenir**

De par ses structures de petite taille et diversifiées, une exploitation paysanne familiale peut s'adapter rapidement et en souplesse à l'évolution des conditions cadres. L'exploitation en commun par plusieurs membres de la famille représente un facteur de succès. Le

regroupement de plusieurs exploitations paysannes familiales au sein de communautés ou de coopératives a également fait ses preuves. L'exploitation paysanne familiale est un modèle d'entreprise idéal pour les petites structures de la Suisse.

Les consommatrices et consommateurs en Suisse apprécient les prestations mises à leur disposition par les familles paysannes. C'est pourquoi ils sont aussi prêts à payer des prix équitables pour des produits. Les consommateurs et les producteurs doivent s'unir pour garantir des conditions commerciales équitables. Le rapport sur l'agriculture mondiale indique que des liens directs entre exploitations agricoles et consommateurs citadins, par exemple grâce à la vente directe, peuvent contribuer à réduire le clivage entre ville et campagne (EICSTAD, 2009).

Les objectifs et les thèmes principaux permettent de dégager trois **messages** essentiels qu'il s'agira de transmettre à la population suisse au cours de l'Année internationale de l'agriculture familiale, en 2014.

- L'approvisionnement de la population locale en aliments de consommation quotidienne est principalement assuré par les exploitations paysannes familiales.
- Comme elles sont transmises d'une génération à l'autre, les exploitations paysannes familiales sont garantes des trois piliers de la durabilité (écologie, économie, social).
- Les exploitations paysannes familiales sont synonymes de multifonctionnalité et de diversité, ce qui constitue une voie d'avenir et permet de maîtriser les risques.



## 2. Les exploitations paysannes familiales

### 2.1. Définition

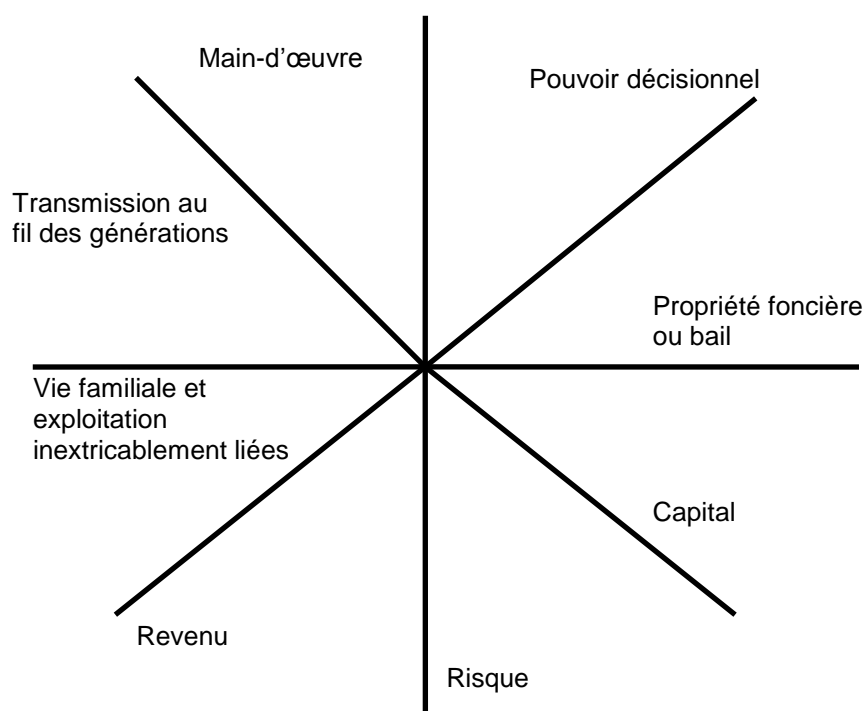
La notion d'agriculture familiale recouvre une multitude de dimensions, aussi n'est-il pas aisé d'en donner une définition.

A la FAO, la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural s'est penché sur la question de ce qu'est une « exploitation familiale » lors d'un séminaire. Cela a permis de relever 36 définitions données par la science, des programmes gouvernementaux ou des ONG (ESW, non datée). Les diverses définitions mettent l'accent sur différentes caractéristiques des exploitations familiales et se contredisent sur certains points. Sur cette toile de fond, il n'est guère aisé de donner une définition universelle des exploitations paysannes familiales. La liste suivante montre la diversité des aspects pouvant recouvrir cette notion :

- La compétence décisionnelle est entre les mains de la famille exploitante.
- Sur les terres qu'elles cultivent, les exploitations paysannes familiales exercent un pouvoir décisionnel fort, qui leur est conféré par la propriété foncière ou le droit du bail à ferme agricole.
- La main-d'œuvre est fournie en grande partie par les membres de la famille.
- Le capital financier est en grande partie mis à disposition par la famille ou des bailleurs de fonds classiques, mais pas par des investisseurs institutionnels.
- Les risques sont assumés par la famille exploitante.
- L'activité agricole fournit une part notable des revenus de la famille.
- La vie familiale et l'exploitation sont inextricablement liées.
- Héritage et transmission de l'exploitation d'une génération à l'autre.

Comme de multiples dimensions entrent en ligne de compte, il paraît peu pertinent de vouloir les quantifier. Une exploitation qui présenterait tous les aspects d'une exploitation familiale à l'exception d'un seul aspect ne correspondrait plus à la définition et ne serait, dès lors, plus considérée comme une exploitation paysanne familiale.

Par conséquent, le comité suisse a décidé de retenir la liste d'aspects de l'exploitation paysanne familiale ci-dessus comme définition. La figure 3 donne une représentation graphique qui résume l'exploitation paysanne familiale.



**Figure 3 : Dimensions de la définition de l'exploitation paysanne familiale**

Le tableau suivant permet de mieux décrire les exploitations paysannes familiales. Pour ce faire, celles-ci sont opposées à des exploitations non familiales, c'est-à-dire à des exploitations industrielles ou publiques (écoles, établissements de détention, etc.).

**Tableau 1 : Comparaison des exploitations paysannes familiales et des exploitations industrielles et publiques**

	<b>Exploitations paysannes familiales</b>	<b>Agriculture industrielle</b>	<b>Exploitations agricoles publiques</b>
<b>Compétence décisionnelle</b>	Famille	Investisseur	Chef d'exploitation
<b>Main-d'œuvre</b>	En majorité des membres de la famille	Employés	Employés, élèves, détenus et autres
<b>Structures</b>	Petite à grande	Grande à très grande	Moyenne à grande
<b>Capital</b>	Famille ou bailleur de fonds	Investisseurs	Pouvoirs publics
<b>Objectif</b>	Nourrir la population locale et régionale, assurer un revenu à la famille	Production alimentaire pour le marché mondiale, maximiser le rendement	Formation, insertion sociale, etc.
<b>Transmission de l'exploitation</b>	Succession	Vente	Continuité assurée par les pouvoirs publics

Une autre difficulté rencontrée pour définir les exploitations paysannes familiales découle des transformations de la famille au cours des dernières décennies. La conception de la famille n'est pas la même partout. Dans les pays occidentaux, de nouvelles formes toujours plus répandues apparaissent à côté du modèle de la famille traditionnelle, comme les familles monoparentales, les familles recomposées, les parents en union libre, les couples mariés sans enfant, les partenariats enregistrés avec ou sans enfant. Dans les sociétés des pays du Sud ou des pays en voie de développement, la notion de famille englobe encore d'autres caractéristiques. Les structures familiales tiennent une place plus importante dans les structures sociales que dans les pays occidentaux. Le foyer familial se compose souvent non seulement des parents, des enfants et des grands-parents, mais accueille aussi des membres de la famille élargie sous le même toit.

Comme l'Année internationale met l'accent sur les exploitations familiales et non pas sur la famille proprement dite, la question de ce qu'est la famille ne sera pas approfondie à cet endroit.

## 2.2. Le rôle des exploitations paysannes familiales

Ce sont en premier lieu les ressources naturelles de la terre et leurs services écosystémiques (comme l'épuration de l'eau, EICSTAD, 2009) qui permettent aux humains de vivre. Les agricultrices et agriculteurs en assurent l'exploitation et la préservation.

D'après le rapport sur l'agriculture mondiale de l'EICSTAD (*Evaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement*) paru en 2009, l'agriculture représente la principale source de revenu pour 40 % de la population mondiale. 40 % des terres mondiales sont également utilisées pour l'agriculture. Au niveau mondial, les exploitations agricoles sont tenues en grande majorité par des familles (Ferraton / Touzard, 2009).

**A l'échelle mondiale**, c'est surtout dans les pays en voie de développement que les exploitations paysannes familiales jouent un rôle existentiel. Plus de 90 % des personnes travaillant dans l'agriculture vivent dans des pays du Sud. La plupart des personnes vivant dans la pauvreté travaillent dans une exploitation paysanne familiale, et plus de 700 millions d'agriculteurs souffrent de sous-alimentation dans le monde (Ferraton / Touzard, 2009). Le mouvement La Via Campesina considère que la production alimentaire agroécologique assurée par de petits agriculteurs représente le modèle agricole le plus adapté pour faire face aux défis futurs dans le domaine de l'alimentation humaine. Etant donné que les exploitations familiales restent entre les mains d'une famille pendant plusieurs générations, les exploitants attachent de l'importance à une exploitation durable du sol et des ressources naturelles. Après tout, il faudra que leurs enfants et petits-enfants aient aussi de quoi cultiver à l'avenir. Les exploitations familiales sont le garant de pouvoir continuer à produire des denrées alimentaires à l'avenir et contribuent, par conséquent, à la sécurité alimentaire d'une région (La Via Campesina, 2010). L'exploitation durable est menacée lorsque le potentiel de rendement des petites exploitations ne suffit pas à couvrir les besoins des exploitants. Le cas échéant, il est fréquent que les ressources naturelles soient surexploitées par pure nécessité. Pour assurer la sécurité alimentaire au niveau mondial, il est indispensable de mettre en place des conditions cadres permettant aux familles paysannes de se nourrir elles-mêmes et les populations locales. Ce n'est que de cette façon que les exploitations paysannes familiales des pays en voie de développement peuvent assumer le rôle essentiel qu'elles jouent dans la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire.

Egalement dans les **pays industrialisés** comme la Suisse, la plupart des personnes actives dans l'agriculture travaillent dans des exploitations paysannes familiales. La vocation première de ces exploitations familiales est aussi d'approvisionner la population locale en nourriture saine, sûre et produite de façon durable. L'exploitation durable des ressources naturelles revêt une grande importance dans ce contexte.

En Suisse, l'article 1 de la Loi fédérale sur le droit foncier rural protège explicitement les entreprises familiales comme fondement d'une population paysanne forte. Comme les entreprises familiales représentent la grande majorité des exploitations agricoles de Suisse (les exceptions étant par exemple les exploitations d'écoles ou d'autres institutions publiques), leur rôle est précisé par le principe de multifonctionnalité inscrit dans la Constitution fédérale. Les exploitations paysannes familiales pourvoient ainsi à l'approvisionnement de la population, à la conservation des ressources naturelles, à l'entretien du paysage rural, ainsi qu'à l'occupation décentralisée du territoire.

Dans le **monde entier**, les femmes jouent un rôle important dans l'accomplissement du travail des exploitations paysannes familiales. En **Suisse**, les paysannes gagnent souvent un revenu accessoire important, que ce soit en travaillant en dehors de l'agriculture ou en s'occupant d'une activité proche de l'agriculture dans l'exploitation même. Dans les **pays en voie de développement**, ce sont souvent les hommes qui doivent travailler hors de l'exploitation pour assurer la subsistance de la famille, tandis que les femmes continuent de cultiver les terres appartenant à la famille.

### **Le rôle des exploitations paysannes familiales dans les régions de montagne**

Partout dans le monde, l'agriculture assume des fonctions importantes dans les régions de montagne, s'agissant de la conservation des ressources naturelles, de l'entretien du paysage rural et de l'occupation décentralisée du territoire. Les zones de montagne posent des exigences topographiques et climatiques particulières à l'agriculture. Les surfaces agricoles utiles doivent être protégées des processus naturels d'érosion et de boisement. Des erreurs commises dans l'exploitation peuvent avoir de graves conséquences sur la fertilité des sols. Les structures agricoles des zones de montagne sont installées sur de petites superficies et présentent une grande diversité. La transmission d'une génération à l'autre des connaissances spécifiques au site concernant l'exploitation de surfaces en partie exigeantes s'avère indispensable afin de garantir une utilisation permanente et durable. Les exploitations paysannes familiales sont les dépositaires de ce savoir-faire dans le monde entier. Les formes de commerces autochtones se reflètent dans les traditions, les fêtes et les coutumes locales.

## **2.3. Les prestations des exploitations paysannes familiales**

Les exploitations paysannes familiales fournissent des prestations utiles à l'ensemble de la société. Les sources bibliographiques (Coordination SUD, 2007 ; Ferraton / Touzard, 2009 ; EICSTAD, 2009 ; La Banque mondiale, 2007 ; FRM, 2009) et l'atelier organisé par le comité suisse avec des agricultrices et agriculteurs ont permis de mettre en évidence toute une série de prestations. Ces prestations sont fournies **tant dans les pays industrialisés que dans les pays émergents et en voie de développement**.

- Les exploitations paysannes familiales contribuent substantiellement à nourrir la population autochtone.
- Elles exploitent les ressources naturelles de façon durable.
- Les exploitations paysannes familiales sont les dépositaires d'un vaste savoir sur les écosystèmes locaux, leur évolution et la manière de les gérer.
- Elles privilégient les cultures diversifiées aux monocultures sur d'immenses surfaces.
- Les exploitations paysannes familiales assurent une gestion durable de leurs terres pour que leurs descendants puissent aussi y gagner leur pain quotidien.

- Les exploitations paysannes familiales assument la responsabilité de leur production et de leurs produits. Elles sont le garant d'une très grande qualité.
- Elles traitent leurs animaux avec respect et veillent au bien-être animal.
- Grâce aux exploitations paysannes familiales, la valeur ajoutée de la production alimentaire et le pouvoir de décision dans l'agriculture restent entre les mains de la population rurale.
- Les exploitations paysannes familiales contribuent à la création et au maintien d'emplois dans les régions rurales, car les secteurs en amont et en aval de la production dépendent de leurs activités. Dans les pays en voie de développement, cette prestation joue un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté.
- Les exploitations paysannes familiales se distinguent par leur souplesse et leur capacité d'adaptation, et ce aussi dans un contexte difficile comme celui de la situation critique de l'économie mondiale ou de conditions climatiques défavorables.
- Elles promeuvent l'occupation décentralisée du territoire et ralentissent l'exode rural.
- Les exploitations paysannes familiales façonnent le paysage de leur région.
- Elles contribuent à perpétuer les traditions.
- Une transmission du savoir a lieu entre générations au sein des familles paysannes.

Tous ces aspects montrent que les exploitations paysannes familiales participent au développement durable dans ses trois dimensions :

- Sur le plan écologique : elles exploitent leurs terres et les ressources naturelles de sorte que leurs descendants puissent continuer à vivre de l'exploitation.
- Sur le plan économique : elles gèrent leur exploitation de sorte que leurs enfants et petits-enfants puissent reprendre une exploitation reposant sur des bases financières saines.
- Sur le plan social : la sécurité sociale est assurée par la cohabitation de plusieurs générations au sein d'une famille paysanne. En dehors de la famille, elles forment des communautés solides, étant donné que grâce à leurs activités, ces exploitations assurent la survie d'autres secteurs dans les régions rurales et perpétuent des traditions et des coutumes régionales.

## 2.4. Développements

Aujourd'hui, les exploitations paysannes familiales font face à de profonds bouleversements et à de grandes incertitudes **dans le monde entier**. Suite à la baisse du revenu agricole et ses répercussions sur l'économie rurale, de nombreuses régions subissent un fort exode rural et, partant, la disparition d'exploitations qui étaient gérées par des familles. Les fluctuations de prix, qui se sont révélées très importantes ces dernières années, ont une incidence directe et considérable sur les exploitations paysannes familiales (FRM, 2009). Il n'en demeure pas moins que les gouvernements de nombreux pays ne soutiennent pas le secteur rural de manière ciblée. L'agriculture ne figure pas souvent parmi les priorités des stratégies de développement, tandis que les aides à l'investissement ne répondent en général pas aux besoins des petits agriculteurs (FRM, 2009 ; Coordination SUD, 2007). Selon le FRM (2009), il faut penser un modèle de développement équitable au niveau mondial afin de garantir l'existence d'une agriculture efficace, durable et agro-écologique d'exploitations familiales. Cela passe par un engagement commun des institutions, des gouvernements et des organisations rurales.

D'après les agricultrices et agriculteurs, ce sont les aspects suivants qui ont marqué les développements des exploitations paysannes familiales de **Suisse** au cours des dernières décennies :

- Mécanisation : une seule famille peut exploiter de plus grandes surfaces, recul de la main-d'œuvre dans l'agriculture
- Evolution des structures : le nombre d'exploitations a diminué
- Spécialisation : concentration sur une ou quelques branches de production au lieu d'une multitude d'activités
- Recherche de niches et de nouvelles offres
- Le mandat de multifonctionnalité requiert des prestations supplémentaires dans les domaines de l'écologie et de la protection des animaux, ce qui a pour effet de réduire les ressources disponibles pour la production.
- Meilleur accès à l'information et à la formation
- Exigences intellectuelles plus élevées à l'égard des chefs d'exploitation
- Les exploitations se muent en PME, les chefs d'exploitation en patrons d'entreprise.
- Pression sur les coûts, exigences d'accroissement de l'efficacité, charge de travail croissante venant restreindre les possibilités de participer à la vie sociale.
- Mobilité et tension croissantes
- Disparition des entreprises coopératives de transformation, position dominante de quelques grandes entreprises
- Concentration du commerce de détail
- Il est de plus en plus souvent nécessaire de chercher un revenu à l'extérieur pour compléter le revenu de la famille.
- Le changement des habitudes de consommation (p.ex. consommation hors domicile et repas prêts à cuisiner) diminue la valeur ajoutée à l'échelon de la production.
- Attentes contradictoires des consommateurs
- Evolution des valeurs sociales
- Tendances modernes dans les formes d'organisation de la famille et l'éducation des enfants, éloignement du modèle de la famille traditionnelle
- Evolution des relations intergénérationnelles
- Exigences plus élevées concernant le train de vie à mener

(Atelier 2013)

Par ailleurs, en **Suisse** comme dans d'autres pays occidentaux, le développement de l'agriculture biologique représente un élément marquant de ces dernières années. A cela s'ajoute l'importance accrue que revêtent désormais les activités proches de l'agriculture dans les exploitations paysannes familiales. Le revenu accessoire que ces activités permettent de dégager constitue un appoint financier important pour les familles paysannes, au même titre que la transformation et la vente directe à la ferme. La coopération accrue entre plusieurs exploitations paysannes familiales apparaît comme une autre nouveauté. Les communautés (partielles) d'exploitation permettent une utilisation efficace des ressources et une adaptation à certains des aspects mentionnés dans la liste ci-dessus.

## 2.5. Défis

Dans le monde entier, de multiples défis attendent les exploitations paysannes familiales dans leur développement. La liste suivante énumère les défis généraux auxquels les exploitations paysannes familiales vont faire face **dans tous les pays**. Cette liste a également été dressée à partir des sources bibliographiques (EICSTAD, 2009 ; La Banque mondiale, 2007 ; FRM, 2009) et des résultats de l'atelier organisé en janvier 2013.

- Divers rapports de dépendance (politique, secteurs en amont et en aval, banques, etc.) restreignent la liberté d'action.
- La part de valeur ajoutée dans la chaîne agroalimentaire diminue, tandis que la pression s'accroît sur les prix à la production. Comment est-ce que des entreprises familiales relativement petites peuvent tenir tête à des acheteurs travaillant parfois pour des multinationales ?
- Les exploitations paysannes familiales ne peuvent exercer qu'une influence minime sur la politique des prix. Les rapports de force sur le marché ne jouent pas en leur faveur.
- L'instabilité des prix, parfois aussi provoquée par la spéculation.
- L'ouverture des frontières et la pression induite par une concurrence mondiale
- La pression que subissent les terres agricoles en raison d'autres intérêts (constructions, infrastructures, éléments écologiques) ou de dégradations.
- Il est difficile d'accéder aux ressources et aux facteurs de production à des prix équitables. Les facteurs de production sont sous le contrôle de grands producteurs industriels.
- L'influence du changement climatique sur la production, l'augmentation d'événements météorologiques extrêmes
- La population et les acheteurs comprennent de moins en moins que la production reste livrée aux aléas de la nature.
- Le stress / la tension et la charge de travail grandissante (entre autres l'accroissement de la bureaucratie) réduisent la qualité de vie et entraînent davantage de problèmes sanitaires et sociaux.
- La « fuite » de la main-d'œuvre vers d'autres métiers
- L'exode rural et le vieillissement des populations rurales
- Le fait de ne plus bénéficier de la même estime dans la société
- La reconnaissance souvent inexistante ou insuffisante du rôle de la femme.
- La pression qui pèse sur la génération suivante en raison des attentes des parents

Dans les pays en voie de développement, les exploitations paysannes familiales doivent en outre faire face à des défis particuliers, comme l'incertitude entourant les droits de propriété foncière ou le manque d'infrastructures, d'approvisionnement de base. En outre, les familles paysannes rencontrent souvent des difficultés pour accéder à des crédits, à la formation ou à des services de santé. A cela s'ajoute le fait qu'il est souvent difficile de gagner un revenu équitable en raison de la concurrence déloyale qui résulte des importations subventionnées.

Pour l'**agriculture suisse**, d'autres défis viennent se greffer aux points généraux mentionnés ci-dessus. Ainsi, dans bon nombre de cas, les revenus ne sont pas en rapport avec le travail accompli et les attentes placées dans l'agriculture. L'exercice d'une activité accessoire devient souvent une nécessité, et le besoin d'innover se fait plus pressant. En outre, il est



nécessaire de trouver le juste équilibre entre écologie, protection des animaux, production alimentaire et autres exigences.

## 2.6. Les possibilités d'action

Une amélioration du statut et de la reconnaissance des exploitations paysannes familiales permet de garantir une production durable de denrées alimentaires dans les régions rurales. Dans son rapport sur la situation **mondiale** des exploitations familiales paysannes, le FRM (2009) a esquissé des pistes dans ce sens. Un élément essentiel est de garantir un accès aux ressources et aux moyens de production à des prix équitables. Le renforcement des réseaux de toutes les organisations rurales et agricoles représente un autre facteur-clé pour un secteur agricole solide. Ces organisations sont les véritables chefs de file du développement rural, c'est pourquoi il faut prendre en compte leur avis en mettant au point des programmes de politique agricole. La création de coopératives et de centres de formation, de recherche et de vulgarisation, qui permettent d'accéder à des marchés régionaux et locaux, à des progrès technologiques durables, ainsi qu'à la formation et vulgarisation, améliore également la situation des exploitations paysannes familiales.

Le rapport sur l'agriculture mondiale (EICSTAD, 2009) estime que **dans le monde entier**, la promotion des exploitations paysannes familiales doit passer par diverses possibilités d'action, notamment par la participation aux processus de décision, par l'amélioration des modes de vie au moyen d'accords contractuels à long terme, par l'accès à l'information, à la formation et à la vulgarisation, ainsi que par un encouragement des échanges entre agricultrices et agriculteurs. Le fait d'améliorer le niveau d'information et de formation et la disponibilité de capital pour des investissements permettrait aux communautés rurales de petits agriculteurs d'être mieux entendues sur la scène politique. Une autre possibilité d'action mentionnée est de renforcer les organisations de producteurs. Pour réduire le clivage entre ville et campagne, le rapport sur l'agriculture mondiale évoque la possibilité d'action que représente la création de liens directs entre exploitations agricoles et consommateurs citoyens, par exemple grâce à la vente directe.

Enfin, le Rapport sur le développement dans le monde de la Banque mondiale (2007) envisage les possibilités d'action suivantes pour **toutes les régions du monde** : accroître la qualité et la quantité des investissements publics, améliorer le fonctionnement des marchés des produits et des intrants, améliorer l'accès aux services financiers et encourager l'assurance contre les risques, améliorer la performance des organisations de producteurs et diffuser les innovations de la science et de la technique. Comme les femmes constituent un pilier fondamental des exploitations paysannes familiales, la reconnaissance de leur apport et de leurs droits apparaît comme une possibilité d'action essentielle pour consolider la situation des exploitations paysannes familiales **dans le monde entier**.

Les possibilités d'action qui se dégagent de ces réflexions universellement valables pour un développement durable des exploitations paysannes familiales en **Suisse** sont les suivantes : renforcer les organisations de producteurs, préserver et développer le niveau élevé de la formation, de la vulgarisation et de la recherche et aussi promouvoir la diffusion d'innovations de la science et de la technique.

### **3. Informations pratiques**

Ce chapitre propose des conseils pratiques aux associations et organisations qui veulent réaliser leurs propres projets au niveau régional.

#### **3.1. Soutien de projets régionaux par le comité national**

##### **1. Service de coordination**

Le comité national a chargé le service de communication de l'Union suisse des paysans de coordonner les activités liées à l'Année internationale de l'agriculture familiale à l'échelle suisse. Ce service se chargera de montrer des possibilités de coopérations et de coordonner le calendrier des manifestations. Vous avez des questions ou des suggestions ? Vous prévoyez une activité dans votre région ou au sein de votre organisation ? Alors prenez contact avec :

Union suisse des paysans  
Sandra Helfenstein  
Laurstrasse 10  
5201 Brugg  
Tél. 056 462 51 11  
sandra.helfenstein@sbv-usp.ch

Le comité national offre en outre son soutien aux associations régionales désireuses d'organiser leurs propres projets. Nous les prions d'annoncer leurs projets ou activités au service de coordination, afin de garantir identité homogène et coordination et de voir quel soutien / matériel peut leur être offert.

En cas de question ou de demande concernant un des projets nationaux, prière de prendre contact directement avec l'interlocuteur concerné dans chaque cas. Les informations utiles à cet effet figurent sur le site web [www.family-farming.ch](http://www.family-farming.ch).

##### **2. Contenus**

Les chapitres 1 et 2 du présent document apportent des éclairages sur les contenus de la thématique. Ces chapitres développent aussi les points forts et les messages que les projets sont censés véhiculer.

##### **3. Identité visuelle**

Une fois que vous aurez communiqué votre projet au service de coordination, vous recevrez le logo officiel afin que les diverses activités réalisées au cours de l'Année internationale de l'agriculture familiale s'affichent sous une identité visuelle homogène.

##### **4. Site web**

Le site web suisse dédié à l'Année internationale de l'agriculture familiale 2014 ([www.family-farming.ch](http://www.family-farming.ch)) sera accessible à partir de juin 2013. Ce site comportera :

- des bases thématiques et des informations de fond
- un agenda de toutes les activités
- les noms des interlocutrices/interlocuteurs
- du matériel pour les médias
- etc.

### 3.2. Projets nationaux et calendrier 2014

Dans ce qui suit, ce dossier propose une présentation succincte des projets prévus au niveau national. La liste peut servir de mine d'idées pour des activités au niveau régional.

La réalisation des projets signalés par un astérisque (\*) n'est pas encore assurée.

#### Rapport de situation de l'USP + conférence de presse du Nouvel-An

<b>Date</b>	Janvier 2014
<b>Description</b>	Le Rapport de situation 2013 de l'Union suisse des paysans sera consacré aux exploitations paysannes familiales. Outre la définition, les prestations, les enjeux et le développement des exploitations paysannes familiales, on y trouvera des exemples tirés de la réalité suisse et mondiale. Ce rapport de situation sera présenté en janvier 2014 sur une exploitation paysanne familiale.
<b>Message, objectifs</b>	<p>Que sont les exploitations paysannes familiales ?</p> <p>Quels sont leur rôle et leurs prestations en Suisse et dans le monde ?</p> <p>Comment ont-elles évolué ?</p> <p>Quels sont les enjeux auxquels elles sont confrontées ? Comment les maîtriser ?</p> <p>Montrer les points communs et les différences entre les exploitations suisses et celles du monde.</p>
<b>Public visé</b>	Médias, milieux agricoles, grand public

#### « Un paysan / une paysanne dans ma liste d'amis »

<b>Date</b>	Toute l'année 2014
<b>Description</b>	Des familles paysannes de toute la Suisse et à l'étranger publient sur Facebook des éléments de leur vie quotidienne. L'objectif est de s'assurer la participation d'une famille par canton et de deux familles de l'Europe du Sud ou de l'Est. Il s'agit, entre autres, de familles dont le portrait sera publié dans le rapport de situation de l'USP. La conférence de presse du Nouvel-An fera donc office de coup d'envoi du projet « Un paysan / une paysanne dans ma liste d'amis ».
<b>Message, objectifs</b>	Partager avec un large public le quotidien d'exploitations paysannes familiales en Suisse et à l'étranger et mettre en avant les prestations de ces dernières en faveur de la société et de l'économie.
<b>Public visé</b>	Grand public

**\*Conférence nationale**

<b>Date</b>	Juin ou octobre 2014
<b>Description</b>	Une conférence nationale est organisée pour débattre de l'agriculture familiale sous l'angle de la recherche, de l'administration et/ou de la pratique.
<b>Message, objectifs</b>	Le thème central de la conférence n'est pas encore fixé. Voici quelques pistes possibles : - La contribution des exploitations paysannes familiales à la sécurité et à la souveraineté alimentaires en Suisse et dans le monde entier - L'apport des exploitations paysannes familiales à l'agriculture suisse et internationale - Les perspectives d'avenir pour les exploitations paysannes familiales en Suisse et dans le monde entier - Les exploitations paysannes familiales et la durabilité / l'efficacité des ressources
<b>Public visé</b>	Public de spécialistes : recherche, administration et pratique.

**\*Présence lors de foires**

<b>Date</b>	Toute l'année 2014
<b>Description</b>	Durant toute l'année 2014, l'USP attirera l'attention du public sur l'Année internationale de l'agriculture familiale dans chacune des quelque 30 foires (nationales et régionales) auxquelles elle participe annuellement.
<b>Message</b>	Messages principaux de l'Année internationale
<b>Public visé</b>	Visiteurs des foires, grand public

**Dialogue entre paysannes**

<b>Date</b>	Octobre 2014
<b>Description</b>	Des paysannes de divers pays en voie de développement viennent rendre visite à des paysannes suisses sur les exploitations de ces dernières. Des manifestations/discussions publiques traitant de sujets importants, tant pour les paysannes du Sud que celles du Nord, auront lieu dans les exploitations. Un point final au programme est envisagé lors de la Journée des paysannes (et Journée internationale de l'alimentation) à l'OLMA (voir projet suivant).
<b>Message, objectifs</b>	Les paysannes tiennent une place primordiale dans les exploitations familiales. Leur travail n'est pourtant guère reconnu, ni soutenu. Il s'agit essentiellement de mettre l'accent sur les enjeux et les forces qu'elles ont en commun.
<b>Public visé</b>	Les médias (essentiellement régionaux et locaux), les paysannes et les paysans, la population rurale et les citoyen(ne)s intéressés par les problèmes des exploitations paysannes familiales et la situation des femmes dans les exploitations. Le programme s'adresse aussi spécialement aux représentant(e)s de la politique, de l'administration et des organisations agricoles.

## Journée des paysannes à l'OLMA 2014

<b>Date</b>	16 octobre 2014
<b>Description</b>	La Journée des paysannes organisée durant l'OLMA est dédiée aux thèmes de l'Année internationale de l'agriculture familiale.
<b>Message</b>	Les trois principaux messages de l'AIAF en Suisse.
<b>Public visé</b>	Grand public

## \*Projet scolaire

<b>Date</b>	Toute l'année 2014
<b>Description</b>	Un poster de format 64 x 80 et du matériel d'enseignement consacrés aux exploitations paysannes familiales. L'idée des posters scolaires existe déjà en allemand). Pour compléter le poster, du matériel didactique et des sujets de cours sont mis à disposition.  Envoi aux écoles via les canaux existants.
<b>Message, objectifs</b>	Apporter aux écoles et aux classes une base de discussion sur l'agriculture familiale.  Poster décoratif, utilisable longtemps.
<b>Public visé</b>	Élèves des degrés inférieur et moyen.

## \*Rôle des exploitations paysannes familiales dans les régions de montagne

<b>Date</b>	Toute l'année 2014
<b>Description</b>	S'agissant du rôle des exploitations paysannes familiales dans les régions de montagne, on ne dispose pas encore en Suisse de bases scientifiques fondées concernant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le maintien du service public</li> <li>- l'engagement dans les communes et les associations</li> <li>- l'attrait de l'espace rural</li> <li>- le rôle dans l'occupation décentralisée du territoire</li> <li>- l'entretien du paysage rural à long terme</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	Fournir une plateforme pour la recherche, promouvoir la recherche sur le rôle des exploitations agricoles familiales dans les régions de montagne.
<b>Public visé</b>	Agriculteurs, chercheurs, politiques, fonctionnaires de l'administration et des autorités d'exécution

## Soutien aux projets de la base

<b>Date</b>	2013/2014
<b>Description</b>	<p>Le comité national cherche à inciter les organisations régionales à lancer leurs propres activités. Le service national de coordination soutient ces initiatives en leur fournissant des informations et en coordonnant les activités.</p> <p>Il est probable que les projets de la base auront besoin de soutien sous forme de matériel publicitaire (prospectus, cartes postales), de stands d'information, d'affiches déroulantes, de bannières, etc. Un montant a été réservé afin de pouvoir proposer un soutien adapté aux besoins des promoteurs d'actions locales.</p>
<b>Message</b>	Les trois principaux messages de l'AIAF en Suisse.
<b>Public visé</b>	Promoteurs d'actions régionales

Le graphique ci-dessous montre la répartition chronologique des éléments du projet en 2014

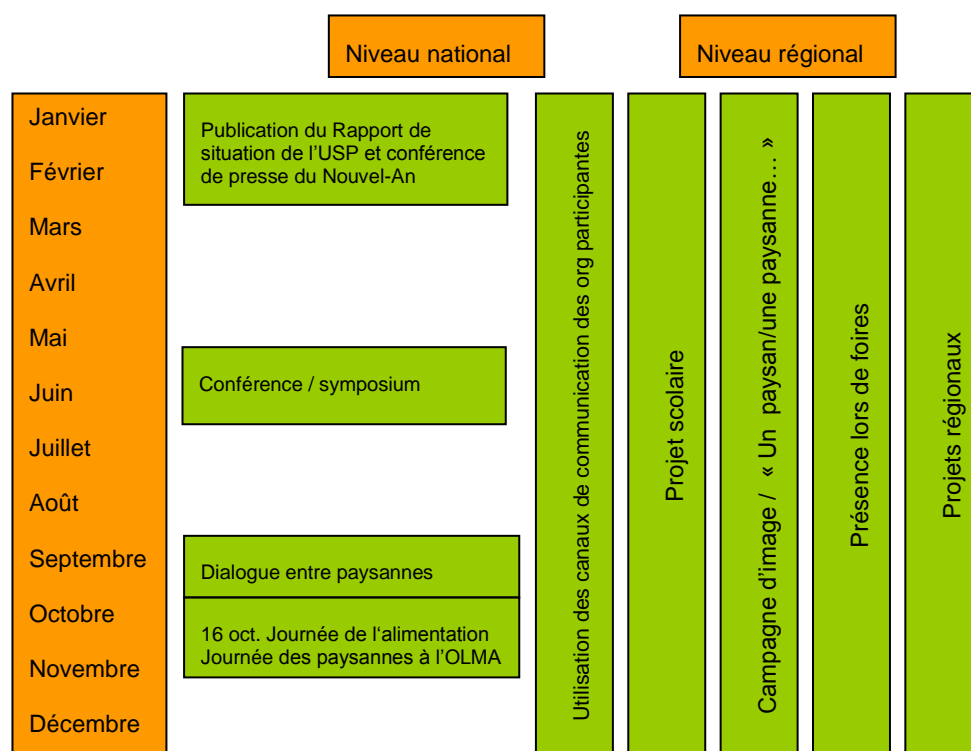


Figure 4 : Agenda 2014

### 3.3. Idées de projets régionaux

Le comité national désire que l'Année internationale de l'agriculture familiale soit également marquée par des activités régionales dans les exploitations familiales, venant en complément des mesures nationales. D'autres idées ont aussi été avancées lors de l'atelier organisé en janvier 2013 avec des agricultrices et des agriculteurs, ainsi qu'au sein du comité. La décision a été prise de ne pas les réaliser au niveau national. La liste suivante comporte toutefois des idées de projets régionaux :

- Journée portes ouvertes à l'étable

Une ou plusieurs exploitations de la région ouvrent les portes de leur(s) stabulation(s) à la population durant une journée. Les visiteurs peuvent ainsi vivre le quotidien d'une exploitation paysanne familiale.

- Journée du coup de main

On peut prolonger la journée portes ouvertes en offrant aux visiteurs la possibilité de donner un coup de main sur l'exploitation.

- Promenades thématiques guidées

En faisant une promenade thématique guidée sur le domaine, les participants engrangent des informations de proximité sur le quotidien, le travail et les enjeux des exploitations paysannes familiales.

- Émission de TV / radio

Des stations régionales de TV ou de radio peuvent être convaincues de réaliser une émission consacrée à l'Année internationale de l'agriculture familiale.

- Organiser des manifestations d'organisations cantonales ou régionales sur le thème des exploitations paysannes familiales

Des manifestations telles que des assemblées des délégués, etc. pourraient être placées sous le signe de l'Année internationale de l'agriculture familiale. Informez-vous auprès du service de coordination, qui vous dira quel matériel il peut mettre à votre disposition.

- Articles et informations dans la presse régionale

Les organisations du comité national utiliseront leurs diverses publications et de leurs canaux de communication pour s'exprimer sur le thème de l'Année internationale de l'agriculture familiale. Si vous souhaitez, vous aussi, publier un article, vous trouverez des informations de fond sur notre site web ou vous pouvez vous adresser directement au service de coordination.



## Sources bibliographiques

Atelier 2013. Résumé en photos de l'atelier avec des agricultrices et agriculteurs sur l'Année internationale de l'agriculture familiale du 23 janvier 2013 à Berne, organisé par le comité suisse de l'AIAF. Lindau, AGRIDEA.

Campagne AIAF, Année internationale de l'agriculture familiale. 2013. Site web international, URL : <http://www.familyfarmingcampaign.net/> (état au 22 février 2013).

Coordination SUD. 2007. *Défendre les agricultures familiales : lesquelles, pourquoi ? Résultats des travaux et du séminaire organisé par la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination SUD, le 11 décembre 2007.*

EICSTAD, Evaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement. 2009. *Agriculture at a Crossroads – Global Report.*

ESW, Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural de la FAO. Non daté. *Identifying the « Family Farm » : An Informal Discussion on the Concepts and Definitions.* Présentation lors d'un séminaire.

FAO, Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2012. *Background document to the FAO e-mail conference on « Ensuring the full participation of family farmers in agricultural innovation systems: Key issues and case studies ».*

Ferraton, Nicolas ; Isabelle Touzard. 2009. *Comprendre l'agriculture familiale. Diagnostic des systèmes de production.* Versailles Cedex, Editions Quae ; Gembloux, Presses agronomiques de Gembloux et Wageningen : Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale CTA.

FRM, Forum Rural Mondial. 2009. *Document conceptuel de la campagne en faveur de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale AIAF.*

Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) et Union suisse des paysans (USP) : *Konzeptentwurf Internationales Jahr der bäuerlichen Familienbetriebe. Document interne.*

La Banque mondiale. 2007. *Rapport sur le développement dans le monde 2008 : L'agriculture au service du développement.* Abrégé. Washington, Banque internationale pour la reconstruction et le développement / La Banque mondiale.

La Via Campesina. 2010. *L'Agriculture familiale, paysanne et durable peut nourrir le monde.* Djakarta, La Via Campesina.

\* \* \* \* \*